

## DES de Santé publique - subdivision Paris Commission de validation du 28 mars 2024

En prévision de la prochaine commission de validation des phases socle et d'approfondissement et du DES, vous trouverez ci-dessous quelques informations sur le déroulé de la séance et la liste des documents à fournir au format numérique.

En vue de l'organisation de cette séance, il vous est demandé :

- de vous inscrire à cette séance au plus tard le **31 janvier 2024** ;
- d'envoyer les documents au format numérique à l'adresse [des-sp-idf@jplesp.upmc.fr](mailto:des-sp-idf@jplesp.upmc.fr) au plus tard le **7 mars 2024**, à l'exception des supports de présentation qui peuvent être envoyés au plus tard le **25 mars 2024**.

### Prérequis pour la validation

Socle	Approfondissement	Consolidation / DES
<ul style="list-style-type: none"> <li>- valider 2 semestres de stage dont au moins un sur un terrain agréé à titre principal en santé publique portant sur l'utilisation de méthodes quantitatives</li> <li>- acquérir les connaissances théoriques de base dans les 4 domaines suivants :               <ul style="list-style-type: none"> <li>● biostatistique</li> <li>● épidémiologie et méthodes en recherche clinique</li> <li>● économie, administration des services de santé, politiques de santé</li> <li>● promotion de la santé</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- valider 4 semestres de stage dont au moins 3 sur un terrain agréé à titre principal en santé publique</li> <li>- acquérir les connaissances théoriques de base dans les 4 domaines suivants :               <ul style="list-style-type: none"> <li>● informatique biomédicale et e-santé</li> <li>● gestion de la qualité, gestion des risques et de la sécurité des soins</li> <li>● sciences humaines et sociales</li> <li>● environnement et santé</li> </ul> </li> <li>- acquérir des connaissances théoriques avancées dans 4 des 8 domaines suivants :               <ul style="list-style-type: none"> <li>● biostatistique</li> <li>● épidémiologie et méthodes en recherche clinique</li> <li>● économie de la santé, administration des services de santé, politiques de santé</li> <li>● promotion de la santé</li> <li>● informatique biomédicale et e-santé</li> <li>● gestion de la qualité, gestion des risques et de la sécurité des soins</li> <li>● sciences humaines et sociales</li> <li>● environnement et santé</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- consolidation : valider 2 semestres de stage sur un terrain agréé à titre principal en santé publique</li> <li>- DES : valider 8 semestres de stage dont au moins un sur un terrain avec encadrement universitaire et au moins 2 sur un terrain sans encadrement universitaire.</li> </ul>

## Documents à fournir

Socle	Approfondissement	Consolidation / DES
<ul style="list-style-type: none"> <li>- fiche de validation de la phase socle</li> <li>- justificatif de validation de tous les stages (sauf celui en cours)</li> <li>- justificatif de validation de tous les modules théoriques</li> <li>- support de présentation pour la commission de validation</li> <li>- contrat de formation personnelle professionnalisante</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- fiche de validation de la phase d'approfondissement</li> <li>- justificatif de validation de tous les stages depuis la validation de la phase socle (sauf celui en cours)</li> <li>- justificatif de validation de tous les modules théoriques</li> <li>- support de présentation pour la commission de validation</li> <li>- justificatif de soutenance de la thèse (si indisponible à cette date, à envoyer impérativement avant le début de la phase de consolidation)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- fiche de validation de la phase de consolidation</li> <li>- mémoire de DES (cf. document "recommandations pour le mémoire de validation de DES")</li> <li>- justificatif de validation de tous les stages depuis la validation de la phase d'approfondissement</li> <li>- Justificatif de validation de l'option "administration de la santé" ou de la FST suivie, le cas échéant</li> <li>- support de présentation pour la commission de validation</li> </ul>

## Consignes pour la présentation orale

Socle	Approfondissement	Consolidation / DES
<p>Durée : 5 min maximum</p> <p>Éléments à aborder :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- formation pratique (stages)</li> <li>- formation théorique</li> <li>- projets (stages, formation, option, FST...)</li> <li>- retour d'expérience sur la première année</li> </ul>	<p>Durée : 5 min maximum</p> <p>Éléments à aborder :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- formation pratique (stages de la phase d'approfondissement)</li> <li>- formation théorique (dont enseignements de base et compétences avancées)</li> <li>- autres expériences éventuelles (M2, option, FST, etc.)</li> <li>- productions éventuelles</li> <li>- sujet de thèse, encadrement et calendrier</li> <li>- projets (stages, formation, etc.)</li> </ul>	<p>Durée : 15 min maximum</p> <p>Éléments à aborder :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- formation pratique (stages de la phase de consolidation)</li> <li>- formation théorique depuis le début de l'internat</li> <li>- présentation détaillée d'un travail réalisé au cours de l'internat et valorisé par une production (rapport professionnel, article scientifique, poster, etc.) hors projet de Master ou de thèse d'exercice (prévoir environ 6-8 minutes)</li> <li>- perspectives et projets</li> <li>- suggestions éventuelles pour faire évoluer le DES</li> </ul>

En cas de doute sur la validation des modules d'enseignement par équivalence avec d'autres formations, merci de contacter la coordination en amont de la séance de validation.

Les justificatifs acceptés pour la validation des stages sont :

- Les fiches de validation remplies pour chaque stage par le responsable de terrain de stage (version papier scannée ou éditée via SIDES) ;
- Le relevé de stage fourni par votre université (si vous leur avez préalablement transmis les fiches de validation).